Du réfléchi latin *se* au français contemporain *soi*: Entre héritage et innovation

Arnaud Fournet
La Garenne Colombes, France
fournet.arnaud@wanadoo.fr

Résumé

L'article s'intéresse aux différentes évolutions linguistiques et logico-sémantiques qui mènent du pronom dit réfléchi latin *se* au français contemporain *soi*. Initialement *se* en latin était une sorte de joker anaphorique, insensible au genre et au nombre, alors qu'en français *soi* est devenu une sorte de pronom indéfini, qui peut varier en genre et nombre.

Mots-clés: Réfléchi, anaphore, diachronie.
Reçu: 15.VII.2011 – **Accépté:** 22.XII.2011

Table des matières

1 Introduction
2 Approche des données latines
3 Approche du français
4 De l'anaphore indéterminée à la généralité
5 Conclusions et perspectives
Références

Ianua. Revista Philologica Romanica
Vol. 11 (2011): 123–133
ISSN 1616-413X
http://www.romaniaminor.net/ianua/

© Romania Minor

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

1 Introduction

La langue latine, fidèle en cela à un héritage indo-européen bien connu, possède un pronom dit réfléchi *se*, qui est bien sûr déclinable et attesté dans la littérature à plusieurs cas grammaticaux. Le présent article commence par décrire les emplois de ce pronom en latin et examine ensuite plusieurs analyses possibles du fonctionnement attesté de cette unité linguistique selon différentes perspectives théoriques. Il est ensuite étudié comment le pronom réfléchi *se* est devenu en français contemporain *soi* et ce qui s'est conservé et perdu dans cette transformation.

2 Approche des données latines

Les grammaires traditionnelles de la langue latine nous enseignent que le pronom dit réfléchi *se* existe aux cas suivants: Accusatif *se*, Génitif *sui*, Datif *sibi*, Ablatif *se*. Ce pronom est en outre associé étroitement à un adjectif possessif réfléchi *suus*, *sua*, *suum* avec lequel il entretient des liens tant formels que fonctionnels et étymologiques. On peut ajouter que les formes relatives à *se* sont syncrétiques entre le singulier et le pluriel, un point sur lequel il conviendra de revenir au cours de l'article. En outre, et ce point mérite aussi d'être noté et discuté, ce pronom *se* ne possède pas de distinction formelle de genre masculin, féminin ou neutre.

Le pronom *se* n'est pas non plus censé présenter de Nominatif, une caractéristique syntaxique et logico-sémantique que nous examinerons plus loin, et qui éclaire la nature et les attributs de cette unité. Néanmoins on peut se demander comment il faudrait traduire en bon latin une maxime telle que «un pour tous, tous pour soi, et soi pour tous» sans utiliser le Nominatif de ce pronom dit réfléchi. Les grammaires usuelles du latin, qui en définitive sont avant tout interprétatives et un auxiliaire de la philologie, et le corpus littéraire disponible ne semblent pas fournir de réponse à cette question. On peut toutefois noter des exemples dits de datif éthique qui ressemblent dans les faits sinon en bonne grammaire à un Nominatif avec valeur d'insistance:

(1) Quod sibi vult Pater?[1]
'Que veut le père?'

(Terence)

Comme son nom l'indique une fonction fréquente du réfléchi *se* est de renvoyer au sujet grammatical des propositions, qui est alors a priori exprimé au Nominatif, comme on est en droit de s'y attendre en grammaire gréco-latine. Quelques exemples puisés chez les auteurs latins permettront d'illustrer les caractéristiques de *se* aux différents cas:

[1]Cet emploi idiomatique n'est pas considéré comme un cas de Nominatif par les grammaires traditionnelles. En pratique, si l'on veut le restituer par un segment particulier en français, *sibi* pourrait se rendre par *donc*: 'Que veut donc le père?'

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

(2) Avec l'Accusatif:
Ita feri ut se mori sentiant[2]
'Frappe de telle sorte qu'ils sentent qu'ils [Latin *se*] meurent.'
(Suétone)

(3) Avec le Génitif:
Principes sui conservandi causā profugerunt[3]
'Les chefs s'enfuirent afin de protéger leur [Latin *sui*] vie.'
(Cicéron)

(4) Avec le Datif:
A Caesare valde liberaliter invitor sibi ut sim legatus
'Il m'est proposé à moi [Latin *sibi*] fort généreusement par César que je sois son légat.'[4]
(Cicéron)

(5) Avec l'Ablatif:
Ariovistus mihi scripsit te secum locutum
'Arioviste m'a écrit que tu avais parlé avec lui [Latin *se-cum*].'[5]
(Cicéron)

En première approche on peut décrire le fonctionnement du pronom dit réfléchi *se* de différentes façons. L'analyse logique de la grammaire traditionnelle connecte les mots entre eux d'après leur sens et les contructions syntaxiques. Dans ce cadre *se* a pour antécédent un élément nominal ou pronominal présent dans la phrase ou la proposition principale et exprimé le plus souvent —mais non exclusivement— au Nominatif. Cette capacité d'avoir un antécédent est une des raisons de classer *se* en tant de partie du discours parmi les pronoms: les «valant-pour-nom». *Se* a un antécédent contextuel et de fait il faut souligner qu'il doit presque obligatoirement en avoir un.

Par ailleurs, sur le plan sémantico-référentiel, *se* ne crée pas de référence supplémentaire, au sein des messages où il est présent. Celle-ci doit être déjà présente dans la phrase ou suivre de peu, pour que *se* puisse être inséré. La valeur intrinsèquement nulle du potentiel sémantico-référentiel de *se* explique en partie l'inexistence du Nominatif et l'indifférence vis-à-vis du Nombre et du Genre pour cette unité. Les traits de sens possibles en latin: singulier, pluriel, masculin, féminin, neutre n'ont pas lieu d'être pour une unité dont le potentiel

[2]Ici *se* renvoit à P3Pluriel exprimé explicitement par le segment *-nt* de la forme verbale *sentiant*. Notons que *Ils* ne peut pas être remplacé par *soi* en français contemporain. La construction infinitive *se mori* constitue un des emplois typiques de *se*.

[3]Dans cet exemple le pronom réfléchi *se* croise les emplois de l'adjectif possessif réfléchi *suus*, *sua*, *suum*. Le Génitif *sui* est motivé par la construction *sui conservandi causā* où *sui* est inséré en fonction de complément du nom de *causā*. Cet emploi au Génitif est assez rare du fait de la concurrence avec l'adjectif possessif *suus*, *sua*, *suum*.

[4]*Moi* ne peut pas être remplacé par *soi* en français contemporain. Notons que *se* peut tout à fait renvoyer à la 1ère ou la 2ème Personne. Cette unité est neutre vis-à-vis des Personnes et n'est pas spécialisée pour la 3ème.

[5]On peut noter que *lui* ne peut pas être remplacé par *soi* en français contemporain. C'est en pratique le (bon) sens qui indique que *se* se rapporte à *Ariovistus* et non à *mihi* ou *te*, qui sont théoriquement deux options possibles offertes par la langue mais exclues ici par le contexte.

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

sémantico-référentiel est inexistant. On peut noter que *se* est le seul pronom de la langue latine pour lequel ces traits de sens sont neutralisés. Les autres pronoms latins varient en Nombre et presque tous également en Genre. De ce dernier point de vue *se* se rapproche de *me*, *te*, *nos* et *vos* qui ne varient pas non plus en Genre. Seuls les indéfinis *nemo* 'personne' et *nihil* 'rien' sont encore plus neutralisés, de par leur sens négatif.

Dans la théorie du signe de la linguistique saussurienne on pose qu'un signe est l'union d'un signifiant et d'un signifié, les propriétés syntaxiques du signe étant dès lors considérées comme un attribut et non une partie du signe. En définitive l'approche saussurienne est très traditionnelle et pratiquement directement héritée de la lexicographie. Un signe ressemble dans cette approche de la sémiologie à une entrée du dictionnaire: Signifiant, attributs syntaxiques, Signifié. On peut noter que les différentes écoles structuralistes, Européennes ou Américaines, ne s'accordent pas entre elles sur la composition mono-partite (Bloomfield), bi-partite (Saussure) ou tri-partite (Meillet) des signes. Quoi qu'il en soit, *se* est un challenge pour une approche d'inspiration lexicographique: quel est le signifié d'une unité dont le potentiel sémantico-référentiel est nul?

Si l'on s'intéresse maintenant au point de vue énonciatif, *se* est neutre vis-à-vis de l'opposition entre la paire de personnes allocutrices *P1* ~ *P2* et la non-personne constituée par *P3* comme dans l'exemple (4) ci-dessus. En conséquence de son absence de potentiel sémantico-référentiel *se* n'a pas de fonction possible sur le plan déictique. Fondamentalement *se* est en latin un opérateur anaphorique presque à l'état pur: sa raison d'être est de servir en quelque sorte de joker anaphorique indéterminé. C'est le contexte lexical des autres unités qui lui assigne par transfert un sens et une référence dans le monde réel. De ce point de vue *se* est en latin en opposition paradigmatique avec une autre unité *is*, *ea*, *id* 'ce, celui-là, lui, elle' de nature définitivement déictique qui introduit normalement une référence supplémentaire dans les énoncés où elle apparaît:

(6) Tu autem velim ad eum scribas de his rebus ut sciam quomodo haec accipiat[6]
'Je voudrais que tu lui [Latin *ad eum* 'à lui'] écrives à propos de ces choses afin que je sache comment il les prend.'
(Cicéron)

(7) L. Caesar ut veniam ad se rogat[7]
'L. Caesar demande que je vienne chez lui [Latin *ad se*].'
(Cicéron)

(8) [Ambiani] se dediderunt. Eorum fines Nervii attingebant[8]

[6]Outre les deux personnes allocutrices *P1* ~ *P2* *eum* introduit une troisième référence.

[7]*Se* n'introduit pas une troisième référence contrairement à l'exemple (6). *Ad eum* pointerait vers une tierce personne.

[8]*Eorum* renvoient aux Ambiani. *Suorum* renverrait (de façon sémantiquement absurde) à *Nervii*, seule référence citée dans la deuxième phrase. A noter au passage l'embryon de forme pronominale dans *se dediderunt*.

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

'Les Ambiani se rendirent. A leur [Latin *eorum*] frontière se trouvait le territoire des Nervi.'

(César)

Normalement *is*, *ea*, *id* introduit une référence supplémentaire par rapport au sujet grammatical. Il existe néanmoins des exemples apparemment contradictoires où on attendrait plutôt *se* que *is*, *ea*, *id* et qu'il convient d'expliquer :

(9) L. Quintio Cincinnato nuntiatum est eum dictatorem esse factum[9]
'A Lucius Quintius Cincinnatus il est annoncé qu'il [Latin *eum*] est nommé dictateur.'

(Cicéron)

Logiquement dans l'exemple (9) on attendrait le pronom réfléchi *se* au lieu de *eum* à l'Accusatif. Ce point ne semble pas être expliqué d'un point de vue strictement linguistique dans les grammaires traditionnelles du latin. A mon sens le remplacement de *se* par *is*, *ea*, *id* est ici provoqué par la sémantique équative de l'énoncé : *il est (fait) dictateur*. En effet, en cohérence avec son absence de potentiel déictique et sémantico-référentiel et l'absence de Nominatif, *se* est remplacé dans *is*, *ea*, *id* dans les énoncés impliquant le verbe *être* :

(10) Is sum quem tu me vis esse
'Je suis tel [Latin *is*] que tu veux que je sois'.

(Cicéron)

(11) Necque tu is es qui nescias [...]
'Et tu n'es pas tel [Latin *is*] que tu ne saches pas [...].'

(Cicéron)

(12) Is est?
'Est-ce lui?'

(Térence)

De fait l'absence de potentiel sémantico-référentiel de *se* explique également que *se* ne puisse pas être actant premier. De préférence *se* est circonstant ou un autre actant que le premier. De façon générale on pourrait dire qu'il est impossible de construire une référence actantielle avec un joker anaphorique tel que *se*. On peut noter de façon intéressante que la relation partiellement supplétive de *se* avec *is*, *ea*, *id* autorise que le premier puisse se rapporter au second:

(13) Cum ei nuntiatum esset quosdam sibi insidiari, experiri voluit verum falsumne sibi esset relatum
'Comme il lui [Latin *ei*] avait été annoncé que certains voulaient lui [Latin *sibi*] nuire il voulut vérifier si ce qui lui [Latin *sibi*] était rapporté était vrai ou faux.'

[9]Ici *eum* n'introduit pas une nouvelle référence mais renvoit au seul personnage cité dans la phrase, qui est par ailleurs au Datif.

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

Ainsi une fois faite l'opération de créer une référence grâce à *ei*, ici au Datif, il devient ensuite possible d'y renvoyer contextuellement grâce à *se*. Autrement on peut noter que dans de nombreux cas le recours au pronom ou à l'adjectif possessif réfléchi génère des énoncés structurellement ambigus:

(14) Ariovistus respondit magnam Caesarem injuriam facere, qui suo adventu vectigalia sibi deteriora faceret
'Arioviste répondit que César causait un préjudice grave, en lui [Latin *sibi*: à Arioviste] provoquant une baisse de revenus par son [Latin *suo*: celle de César] arrivée.'[10]
(César)

(15) Patres conscripti a regi petierunt ne inimicissum suum secum haberet sibique dederet
'Les pères conscrits demandèrent au roi qu'il ne garde pas avec lui [Latin *se-cum*] leur [Latin *suum*] pire ennemi et qu'il leur [Latin *sibi*] livre.'[11]
(Cornelius Nepos)

Comme le montre l'exemple (15), du fait que *il*, *elle* ~ *eux*, *elles* et *son*, *sa*, *ses* ~ *leur(s)* sont sensibles au Nombre et aussi en partie au Genre, le français est moins ambigu que le latin dans ce cas.

3 Approche du français

Comme nous l'avons constaté précédemment, en français moderne, le pronom *soi* ne peut plus fonctionner comme le latin *se* dont il est pourtant la continuation phonétique régulière: *se* > ancien français *sei* > moderne *soi*.

(16) Il s'est sur le lit apuiez, repose sei
'Il s'est appuyé contre le lit et se repose.'
(Marie de France XIIe)

Comme le déplorait Littré: «L'usage tend continuellement à substituer lui ou elle à soi; mais il faut résister à cette tendance, soi étant plus clair que lui ou elle.» De fait la lecture des meilleurs auteurs, tels que les citent Littré ou Grévisse, donne maintenant à un locuteur contemporain comme moi l'impression étrange de sonner faux:

(17) Qu'il fasse autant pour soi [lui-même] comme [que] je fais pour lui
(Corneille)

(18) Une jeune merveille Seule semblable à soi [elle-même][12]
(Malesherbes)

[10] Seule une connaissance extra-linguistique permet de résoudre l'ambiguité des deux réfléchis simultanément présents.

[11] En théorie *son pire ennemi* pourrait être un énoncé ou une traduction tout à fait acceptable hors contexte.

[12] À noter que cette phrase est même ambiguë. Non seulement *soi* n'est plus réfléchi, au sens de la langue latine, mais il tend même à poser une référence indépendante.

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

(19) Il rendit ses citoyens pire que soi [lui(-même)]
(Amyot)

(20) Le feu s'était de soi-même [lui-même] éteint[13]

Comme le montre les exemples suivants *soi* ne peut normalement se référer qu'à un être humain en français contemporain:

(21) Les sauterelles étaient parties; mais quelle ruine elles avaient laissée derrière elles[14]
(Daudet)

(22) Le Mont Icare [...] laissait voir derrière lui la cime sacrée du Citheron[15]
(Chateaubriand)

(23) L'esprit de commerce entraîne avec soi [lui] celui de frugalité
(Montesquieu)

Ces exemples montrent qu'en français contemporain le potentiel sémantico-référentiel de *soi* n'est pas nul: cette unité possède un trait de sens *animé humain*. Ce trait de sens est une innovation, ni le latin ni l'ancien français ne présentaient ce trait de sens, qui explique le combat désespéré de Littré pour maintenir un réfléchi, à la mode latine, désormais disparu:

(24) Animé humain:
Li home mort senz devise, si departent li enfant l'erité entre sei per uwel[16]
'Si la personne meurt sans testament les enfants se [*si*] partagent l'héritage entre eux [*sei*] en parts égales.'
(Lois de Guillaume XIe)

(25) Objet inanimé:
Et n'ont le goust ny la couleur si franche, Quand de soy mesme ilz tumbent de la branche
'Et ils n'ont pas un goût et une couleur aussi franche quand ils tombent de la branche par eux-mêmes [*de soy mesme*].'[17]
(Du Bellay XVIe)

En français contemporain, *soi* peut coexister avec une référence inanimée ou abstraite de façon syntaxiquement fictive dans des expressions adverbiales figées *en soi*, *de soi*, mais avec d'autres prépositions le figement n'existe pas:

(26) En soi ce n'est pas une mauvaise idée.

(27) Ce que va pour soi va pour les autres: cela va de soi.[18]

[13] Cet exemple est presque acceptable puisque *de soi* (= spontanément, sans cause extérieure), *en soi* (= naturellement, par nature) sont en fait des locutions adverbiales figées.
[14] *Elles* ne peut pas être remplacé par *soi*.
[15] *Lui* ne peut pas être remplacé par *soi*.
[16] À noter l'opposition tonique de *si* à *sei*.
[17] *Eux* ne peut plus être remplacé par *soi*.
[18] Le deuxième *soi* est fictif: il ne contribue à créer aucune référence.

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

(28) Charité bien ordonnée commence par soi-même.[19]

Conséquence directe de l'acquisition du trait de sens *animé humain*, *soi* est désormais sensible au Genre et au Nombre:

(29) Une autre soi-même[20]
(Bescherelle *et al.* 1835–1836, 157)

(30) Ah, Quel plaisir suprême de terrasser la mort dans d'autres soi-même![21]
(De la Cervelle 1746, 13)

A noter que malgré des attestations vieilles de deux siècles à la date de sa parution la huitième édition du *Dictionnaire* de l'Académie française (1932) —et seule disponible pour la lettre *s*— considère *soi-même* uniquement comme un nom masculin. Outre l'acquisition de trait de sens *animé humain* et la sensibilité au Genre et Nombre pour la forme tonique *soi*, la forme atone de latin *se*, devenue en français un composant de la *forme pronominale*, peut désormais avoir une valeur de nominatif et renvoyer au sujet grammatical, éventuellement même un sujet impersonnel.

(31) Animé:
Il se meurt.

(32) Impersonnel:
Il se fait tard.

Les premiers exemples de *il se meurt* ou *il se fait tard* ne semblent pas antérieurs au milieu du XVIe siècle. Par ailleurs jusqu'à cette époque il était possible de remplacer (par archaïsme ou insistance?) *se* par *soi* dans une forme pronominale:

(33) Ilz furent contraints de soy [= se] retirer au dedans de leurs Alpes
(Amyot)

Cette possibilité est complètement impossible en français contemporain: *se*, composant de la forme pronominale, et *soi*, pronom indéfini, sont de fait deux unités sans lien synchronique.

4 De l'anaphore indéterminée à la généralité

Précédemment j'ai soutenu que *se* est en latin un opérateur anaphorique presque à l'état pur et que sa raison d'être est de servir en quelque sorte de joker anaphorique indéterminé. Il faut également examiner les exemples où *se* en latin ne renvoie à aucune référence préétablie:

[19] Bien que d'apparence proverbiale, et sans doute hérité de longue date, cet énoncé est syntaxiquement vivant en français contemporain.

[20] Bescherelle *et al.* n'évoque pas la possibilité de mettre *soi-même* au Pluriel. D'après Google Books l'exemple le plus ancien de *une autre soi-même* date de 1709.

[21] Il ne semble pas exister d'exemple plus ancien.

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

(34) Est in aliqua vita praedicabile aliquid et gloriandum ac prae se ferendum
'Il y a bien dans une vie quelque chose dont tirer et gloire et fierté pour soi.'

(Cicéron)

(35) Imperare sibi maximum imperium est
'Se commander à soi est le plus grand des pouvoirs.'

(Sénèque)

Lorsque le contexte lexical n'offre pas de référence dont il puisse être l'anaphore il apparaît que le joker indéterminé *se* prend alors en quelque sorte par défaut une valeur universelle. Dans ce sens général, *se* est très souvent utilisé en relation avec *chacun*, en latin *quisque*, *quidque*, ou avec *autre*, en latin *alter*:

(36) Quam quisque norit artem in hac se exerceat
'Que chacun exerce le métier qu'il connaît.'

(Cicéron)

(37) Quod sibi petitur certe alteri non exigitur
'Ce qu'on réclame pour soi-même n'est certainement pas obtenu pour un autre.'

(Cicéron)

De ce point de vue le français n'innove pas. A noter que de façon toute à fait étonnante *soi-même* et *lui-même* peuvent coexister et avoir la même référence:

(38) De tous les animaux qui marchent sur la terre L'homme est le plus chetif; car il se fait la guerre Luy-mesmes à soy-mesme, et n'a dans son cerveau [d']Autre plus grand desir que d'estre son [propre] bourreau.

(Ronsart)

Comme le souligne la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie française, *soi* «ne s'emploie que comme complément et est toujours précédé d'une préposition». En ancien français on peut trouver des exemples en fonction apparente de sujet:

(39) Soi mesme requiert sa mort.[22]

(Guillaume de Palerne)

La fonction sujet semble rare voire impossible en français contemporain en dehors de la construction *c'est soi(-même) qui*:

(40) C'est soi(-même) qui est remis en question et qui agit.

Cette formulation un peu «intellectuelle» *c'est soi(-même) qui* semble surtout se rencontrer chez les philosophes, les auteurs chrétiens ou en sciences humaines. A noter un exemple assez ancien, dans un style plus familier:

[22]Cet exemple rappelle le Datif éthique de l'exemple (1) en latin.

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

(41) Ne me dis pas ça, . . . c'est soi-même qui fait son sort, . . . la destinée c'est des bêtises.[23]

(Vidocq 1826, 319)

Même dans une phrase de sens général, il faut un élément préalable tel que *c'est* ou *on* pour que l'insertion de *soi(-même)* devienne possible.

5 Conclusions et perspectives

L'examen des données latines a montré que le pronom dit réfléchi *se* avait deux emplois ou deux valeurs: d'une part celle de joker anaphorique sans potentiel sémantico-référentiel et celle d'indéfini à valeur universelle. En français contemporain la première valeur est perdue dans les pronoms. En tant que composant de la forme dite pronominale *se* n'est un «pronom» que dans une perspective étymologique plus que synchronique. Seule subsiste la seconde: celle de pronom indéfini universel avec trait de sens animé humain. Ce trait de sens n'existait pas en latin. La question se pose de déterminer s'il conviendrait de poser deux unités ou une seule.

A mon sens il existe encore en français des indications qu'il s'agit d'une seule et même unité. Le pronom réfléchi *se* était un anaphorique qui renvoyait à un autre élément contextuellement présent qui rendait son insertion possible. On peut noter que deux mille ans plus tard *soi* nécessite toujours un ancrage contextuel: *on fait sa vie soi-même* ou *c'est soi-même qui fait sa vie*. D'une certaine façon le jour où on pourra dire en français **soi-même fait sa vie* les caractéristiques grammaticales de cette unité héritées du latin seront entièrement perdues.

Références

Académie française (1932): *Dictionnaire de l'Académie française*. 8.e édition. Paris: Hachette.

Bescherelle, Louis Nicolas; Bescherelle, Henri-Honoré; Gaux, Litais de (1835–1836): *Grammaire nationale: ou, grammaire de Voltaire, de Racine, de Fénelon, de J.-J. Rousseau, de Buffon, de Bernardin de St.-Pierre, de Chateaubriand, de Lamartine et de tous les écrivains les plus distingués de la France*. Paris: L. Bourgeois-Maze.

De la Cervelle [compagnie de théatre] (1746): *Le théâtre de l'univers, Poème*. Amsterdam.

Vidocq, Eugène François (1829) *Mémoires de Vidocq : chef de la police de sûreté, jusqu'en 1827, aujourd'hui propriétaire et fabricant de papiers à Saint-Mandé*, Volume 3. Paris : Tenon.

[23] De façon plus ordinaire: 'on fait son sort soi-même'. *Soi-même fait son sort* paraît impossible même dans une oralité relachée.

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)

Arnaud Fournet
6, Avenue Colombier Bernard
92250 La Garenne Colombes
France
http://independent.academia.edu/ArnaudFournet/

Ianua 11 (2011)
ISSN 1616-413X

BDD-A5293 © 2011 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:59 UTC)